



## Compte-Rendu rencontre habitante du 24 mai 2022 CENTRE VILLE - MAIRIE

**Elu-e-s présent-e-s** : Marion Perrier, Eric Sicard, José Mathias, Dominique Joubert.

**Habitant-e-s présent-e-s** : 19 participants, avec des préoccupations liées aux aménagements de l'espace public, à la circulation, à la tranquillité publique...

### Jules Plan et alentours

\* Rappel : Deux rencontres avec un groupe d'habitants l'an dernier pour échanger autour des nuisances sur Jules Plan : bruits, activités inadaptées, squat permanent, etc. Des solutions ont été mises en œuvre : prises électriques coupées, wi-fi coupée le soir, bancs enlevés, surveillance renforcée par la Gendarmerie, alerte à l'astreinte des élu-e-s, etc. Amélioration constatée et retour au calme, mais déplacement des nuisances sur d'autres places (Évêché). Les solutions de long terme passeront par les actions mises en œuvre par le CLSPD. Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

\* Présentation de M. Ruppert : Agent du CCAS mis à disposition pour aller à la rencontre des habitants. Objectif : parler, échanger, créer du dialogue et du lien, entrer en relation pour une tranquillité partagée sur l'espace public, avant la mise en place éventuelle d'actions plus coercitives. Les places sont attractives pour plusieurs publics (habitants, touristes, jeunes, familles, marginaux, etc), il est indispensable de partager l'espace public, trouver des solutions pour mieux vivre ensemble. Rendez-vous par téléphone (04 75 21 60 98)

\* Actuellement : Musique tardive et consommation addictive posent problème. Le dialogue avec les marginaux difficile, ça monte vite « dans les tours ». Le kiosque sert de point de rencontre : il est suggéré de le fermer ou de le transformer en garage à vélo. Revoir l'extinction nocturne précoce est nécessaire. Améliorer l'espace jeux d'enfants (un jeu cassé, sièges pour les parents).

### Évêché / Comtesse :

\* Le parc de la Comtesse : selon le moment de la journée, la tranquillité varie, à l'image des publics qui s'y succèdent. Pour l'habitant, cette succession est épuisante, elle crée une accumulation négative. Le bruit fort et très présent, tard dans la nuit, la musique avec l'alcoolisation récurrente, la présence des chiens dans le parc, ne sont pas en adéquation avec les objectifs de ce lieu. Il y a une vraie appropriation du lieu par des groupes de marginaux avec des comportements de rue, de saisonniers, de jeunes au comportement délinquant (identifiés et suivis par l'ESCDD), excluant de fait les autres. A réaliser : une protection efficace du compteur électrique, installer un brouilleur Bluetooth, penser aux dangers pour les enfants avec risque de noyade dans le bassin, etc.

#### \* Pistes d'amélioration :

Pour le bruit excessif, contacter la gendarmerie au 04 75 22 04 66 la journée, puis le 17 ensuite. Mais la priorisation des problèmes selon le moment n'assure pas une intervention immédiate. La Police Municipale peut intervenir du lundi au vendredi jusqu'à 16 heures, elle peut effectuer un recueil des signalements de troubles à l'ordre public.

Pour ce qui concerne l'alcoolisation : un arrêté municipal a été pris, mais l'appliquer est compliqué, car c'est le comportement qui est sanctionné.

Sur le long terme, revoir les aménagements de l'espace public est nécessaire pour cibler les

utilisations de ce parc destiné avant tout aux familles.

Les caméras de surveillance, séduisantes sur le principe, ne sont pas une solution de terme : leur installation est coûteuse, elles déplacent les problèmes, les délinquants contournent vite cette surveillance (capuches, nombre, angles morts, etc).

Le délégué du Procureur a proposé aux élu-e-s des permanences pour des rappels à la loi ou des rappels à l'ordre, à l'étude pour l'instant.

L'éducation par l'action est à mettre en place : chantiers de jeunes (déjà mis en œuvre par la ville avec l'ESCDD), les travaux d'intérêt généraux (TIG), etc.

\* **L'Évêché** : Suite aux rencontres de l'an dernier, un budget pour la mise en œuvre de petits aménagements via un paysagiste est prévu. Pour le stationnement (fourgons aménagés bien présents), l'évolution est en attente des suggestions de l'étude sur le schéma des mobilités en cours.

**La propreté** : S'emparer du problème des crottes de chien est une bonne chose, il faut désormais passer à la répression là où la loi n'est pas respectée. La rue du Four, est sale et peu nettoyée : des passages réguliers sont bienvenus. Il serait aussi bienvenue de nettoyer la rue de l'Arzone. Attention aussi à ce que la balayeuse ne rase pas trop les murs, ce qui les dégrade. Les pigeons sont installés vers le lavoir, rue Anglaise, ils sont vecteurs de saleté récurrente. C'est sale autour des points propre (qui dépendent de la CCD), la ville passe régulièrement. Un ramassage d'encombrants est souhaité. Rappel : c'est la Communauté des Communes du Diois qui est acteur dans le domaine des déchets. Il est également important de favoriser le plus possible la réutilisation et le recyclage. Aire Trésor peut sous certaines conditions venir récupérer vos meubles ou autres objets importants. Autres acteurs ou partenaires pouvant répondre aux besoins : Gratiféria, Accorderie, Matériauthèque, Secours Populaire, etc.). Leurs coordonnées sur le site de la ville, onglet SOCIAL :

<https://www.mairie-die.fr/annuaire-associations/>

### **Cadre de vie :**

Plusieurs suggestions sont réalisées pour mises à l'étude : Une place de la Cathédrale sans voitures durant l'été, supprimer le double sens des vélos sur la rue C. Buffardel et mettre en place un sens unique via la rue E. Laurens, mettre en place une fête place de l'Évêché type fête de la Clairette pour réappropriation de l'espace, plus de fleurs et de verdure (penser au permis de végétaliser – document disponible à l'accueil de la mairie), plus de toilettes (entre autre sur Saint-Marcel), etc.

### **Voirie et espace public :**

Trottoir devant la Poste défoncé, ce qui est dangereux pour les utilisateurs du DAB. Les artisans stationnent rue Anglaise, des quatre cantons, des Cordeliers, etc, ce qui gêne le passage : il faut une autorisation municipale pour occuper l'espace public en tant que professionnel comme en tant que particulier.

### **Habitat :**

Temps de rencontre et de débat sur l'habitat en centre ville samedi 11 juin à l'ESCDD. Un forum pour échanger autour de l'habitat en devenir. Une OPAH en préparation pour le cœur de ville, une réunion de présentation prévue en septembre (un article est présent dans le Flash municipal de juin 2022).

**Parrainage des jeunes pour le cinéma : opération fifty-fifty** : le cinéma va proposer à la rentrée scolaire 2022 un parrainage : un abonné offre une place à un jeune pour qu'il assiste à un film d'Art et d'Essai. Discussion et lien inter-générationnel peuvent ainsi se tisser. Qui est intéressé ? Retour sur l'adresse : [participation.habitante@mairie-die.fr](mailto:participation.habitante@mairie-die.fr)

### **Divers :**

\* **Réunion sur l'extinction nocturne de l'éclairage public** le mercredi 8 juin à 18:30 en salle polyvalente.